

Budget Annexe Prestations de services 2020 Rapport de Présentation

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 570 665 € en progression de 44 262 € par rapport au budget voté en 2019.

LES RECETTES :

		RECETTES				
chap.	Intitulé	BP 2019	CA 2019	BP 2020	écart en € BP à BP	en %
002	reprise résultat antérieur	2 792,97	2 793	56 351,06	53 558	1917,60%
042	différence sur réalisation					
70	Prestations – travaux	523 510,00	542 719	514 175,00	-9 335	-1,78%
74	Autres organismes		808			
77	Produits exceptionnels	100,03		138,94	39	38,90%
	TOTAL Recettes	526 403	546 319,87	570 665,00	44 262,00	8,41%

✓ Les produits des services estimés à 514 175 €

Il s'agit de l'ensemble des prestations facturées comprenant :

- les engagements des 12 Communes adhérentes inscrits dans les conventions de Belgeard, Commer, Parigné sur Braye, Alexain, St Germain d'Anxure, Contest, la Haie Traversaine, Mayenne, Aron, Jublains, Moulay, St Fraimbault. (total des engagements des communes = 461 175 €). La perte de recette liée au départ au 1^{er} janvier 2020 de la commune de La Bazoge s'élève à 28 250 €.
- des prestations effectuées en 2020 pour le compte du budget général de Mayenne Communauté dans le cadre de l'entretien des chemins de randonnées et des zones d'activités, budgétées à hauteur de 53 000 €.

✓ Un produit exceptionnel de138,94 €

✓ La reprise anticipée de l'excédent de fonctionnement 201956 351,06 €

Ce niveau de reprise nous est favorable dans la mesure où l'excédent 2018 s'élevait à 2 792,93 € et celui de 2017 à 521,97 €. Notre double action sur le relèvement du montant des prestations figurant dans les conventions (+13%) et sur les tarifs (pour se rapprocher du coût de revient) a porté ses fruits. L'exercice 2019 présente à nouveau un niveau d'excédent confortable (56 351 €).

Les recettes 2020 permettent de financer les dépenses suivantes**LES DÉPENSES :**

		DEPENSES				
chap.	Intitulé	BP 2019	CA 2019	BP 2020	écart en € BP à BP	en %
011	Charges générales	160 000,00	145 639	155 400,00	-4600 €	-2,88%
012	Charges de personnel	270 370,00	267 516	270 170,00	-200 €	-0,07%
042	Amortissements	89 645,00	76 072	43 058,00	-46587 €	-51,97%
66	Charges financières	1 000,00	742	825,00	-175 €	
022	Dépenses imprévues	5 388,00		6 000,00		
023	Virement à la section d'investissement			95 212,00		
	TOTAL Dépenses	526 403	489 968,81	570 665,00	44 262,00	8,41%

Les dépenses se subdivisent dans quatre grands chapitres suivants :

① Les charges à caractère général 155 400 €

Elles recouvrent :

Les achats correspondant aux comptes 60 66 500 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- des fournitures de voirie (50 000 €) ajusté au réalisé 2019 de 49 456 € sachant que depuis le 1^{er} janvier 2020 la commune de la Bazoge n'adhère plus au service.
- des fournitures d'entretien (10 000 €) nécessaires aux réparations assurées par le service garage de la Ville
- des fournitures administratives, de petit équipement et de vêtements de travail (6 500 €),

Les services extérieurs correspondant aux comptes 61 39 700 €

On y trouve :

- Les locations de matériels 3 500 €
- L'entretien du matériel roulant 30 000 €
- Le versement à des organismes de formation 1 000 €
- des autres frais divers (assurances, maintenance) 5 200 €

Les autres services extérieurs correspondant aux comptes 62 49 200 €

Dont :

Le remboursement à la Ville de Mayenne des carburants35 000 €
(réalisé 2018 à 34 267 € et réalisé 2019 à 30 575 €)

Les frais de déplacement et de repas du personnel 13 000 €

Les frais de télécommunication 1 200 €
(réalisé 2019 à 738,75€).

② **Les charges de personnel** -----

Il s'agit du remboursement effectué par le budget annexe Prestations de services au budget général qui supporte le coût des charges de personnel des agents affectés à ce service.

③ **Les opérations d'ordre concernant les dotations aux amortissements** ----- **43 058 €**

Elles constituent une part de l'autofinancement permettant le renouvellement d'autres matériels.

④ **Les charges financières** ----- **825 €**

pour l'emprunt mobilisé en début d'année 2017 de 100 000 € à un taux fixe de 0,92% sur une durée de 10 ans.

La section d'investissement 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes à 470 000 €

LES RECETTES :

		RECETTES		
chap.	Intitulé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Reprise résultat antérieur	259 491,08	259 491	327 397,72
021	Virement de la section de fonctionnement			95 212,00
10	FCTVA		1 835	4 332,28
040	Amortissements	89 645,00	76 072	43 058,00
	TOTAL	349 136	337 397,72	470 000,00

Une recette d'ordre, contrepartie des dépenses de fonctionnement.

Il s'agit de l'amortissement des biens renouvelables ----- **43 058 €**

L'excédent d'investissement reporté de 2019 ----- **327 397,72 €**

L'autofinancement 2020 tiré de la section de fonctionnement ----- **95 212,00 €**

Les recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

		DEPENSES		
chap.	Intitulé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
16	Remboursement en capital de la dette	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immo corporelles	339 136,08		460 000,00
	TOTAL	349 136	10 000,00	470 000,00

Les dépenses seront affectées à :

Remboursement du capital de l'emprunt de 2017 ----- **10 000 €**

Une provision pour l'acquisition de futurs matériels ----- **460 000 €**

Dont une dépense de 134 000 € affectée à l'acquisition d'un tracto pelle à 120 000 € ttc, une débroussailleuse à 1000 € ttc, 1 broyeur de végétaux à 5 500 € et une balayeuse sur tracteur agricole à 7 500 €.

Focus sur la dette du budget Prestations

Au 01/01/2020, la dette du budget annexe s'élève à 80 000 €. Elle est constituée d'un emprunt contracté en 2017 auprès de la Caisse d'Épargne qui expire au 25/01/2027 (taux fixe de 0,92%).

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Marge sur Euribor 3M (%)
80 000 €	0.92 %	7 ans	4 ans	1	0,12 %

Dette par prêteur

[Accéder à l'analyse par prêteur](#)
[Excel](#)

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	80 000,00 €	100.00 %
Ensemble des prêteurs	80 000,00 €	100.00 %

Le profil d'extinction :

	2020	2021	2022	2023	2024	2029
Encours moyen	70 655,74 €	60 657,53 €	50 657,53 €	40 657,53 €	30 655,74 €	0,00 €
Capital payé sur la période	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
Intérêts payés sur la période	736,00 €	644,00 €	552,00 €	460,00 €	368,00 €	
Taux moyen sur la période	0.92 %	0.92 %	0.92 %	0.92 %	0.92 %	-